

Rupture de convention de stage

Par pichard nadine, le 26/04/2010 à 13:42

Bonjour,

ma fille étudiante en orthophonie en belgique vient d'apprendre qu'elle est congédiéé pour son stage pour des motifs abusifs: politesse emphatique;;;CE QUI compromet sa dernière et 3ème année 'd'études pour le diplome final. la sanction me semble très injuste.... d'autant qu'elle a VALIDE ses matières écrites et qu'elle ne peut présenter son Mémoire de fin d'année. ELLE a essayé de se défendre en demandant quelques heures heures de stage en plus mais les professeurs souhaitent qu'elle abandonne QUE FAIRE? dans une telle situation? MECI DE ME REPONDRE ASSEZ RAPIDEMENT